

# La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

**ABONNEMENTS :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

RÉDACTION &amp; ADMINISTRATION :

TUNIS — 4, RUE S LÉON-ROCHES &amp; ANNIBAL, 6 — TUNIS

**INSERTIONS :** première page : 5 fr. la ligne ; Echos, 2 fr. Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers 1 fr. ; Réclames en troisième page : 0 fr. 80 ; quatrième page 0 fr. 40. Payables d'avance.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

## LE CITOYEN LAGROSILLIÈRE EN ALGÉRIE-TUNISIE

### La Banque de l'Algérie persiste à maintenir son taux de 6 0/0

Au lieu de reconnaître franchement et loyalement — ce qui lui aurait valu les circonstances atténuantes, malgré la saignée profonde qu'elle nous a faite — qu'elle a agi un peu... mettons à la légère, pour être poli, dans un moment difficile, où la situation européenne était très tendue, elle manifeste même l'intention de persister en aggravant même le mal !

Elle aurait, si l'on en croit des personnes bien informées, l'intention d'élever de 6 à 6,50 et même 7 pour cent le taux de l'intérêt à ses guichets sous prétexte que ce sont ceux qui ont couru généralement en... Allemagne !

Ah ! ça, est-ce que cette banque s'est vu renouveler son monopole pour semer la ruine autour d'elle ? Est-ce qu'elle se figure qu'on lui a concédé le privilège d'émettre du papier-monnaie pour enrichir ses porteurs d'actions au lieu de leur servir un intérêt raisonnable ?

Qu'une banque particulière s'emploie, par les moyens qui lui plaisent, de faire rapporter le plus possible à ses capitaux, nul ne peut, jusqu'à un certain point, trouver à y redire, c'est affaire à son Conseil d'administration, mais une banque privilégiée, comme la Banque de l'Algérie, n'a pas le droit d'user des mêmes procédés, elle doit se cantonner dans le cercle de l'escompte à un intérêt identique à celui de la Banque de France et ne pas se livrer à l'usure, car un taux de six pour cent sera normal pour une banque privée et usuraire pour une banque privilégiée, à plus forte raison si ce taux est dépassé comme on prête l'intention à M. Moreau de le porter à 6,50 et même 7 pour cent.

Nous ne sommes pas ici en Algérie et, malgré le contrat qui nous lie à la Banque de l'Algérie, peut-être insuffisamment explicite, il nous apparaît que le Gouvernement a le droit d'intervenir puisque le Directeur général de cet établissement a, de sa propre autorité, violé la loi des parties en portant à un taux qui ne pouvait être prévu, et sans l'autorisation expresse du Ministre des Finances, ainsi qu'il résulte de la réponse du Ministre au sénateur M. Busière et au député M. Broussais.

La Banque de l'Algérie s'est mise dans son tort, le cas n'est pas niable, nous devons savoir en profiter pour opérer quelques petits changements qui s'imposent dans la rédaction de nos conventions avec elle pour prévenir le retour de faits qui ont soulevé l'indignation générale dans tout l'Afrique du Nord, car en nous faisant payer 1,50 ou même seulement 1 pour cent plus cher son papier-monnaie, c'est une part de notre sueur qu'elle nous enlève pour grossir le dividende de ses porteurs d'actions déjà bien privilégiés puisque, en quelques années, celles-ci ont sextuplé de valeur.

Cet article était déjà écrit lorsque nous avons lu dans un jour-

nal local qui, très modeste, s'en attribue tout le mérite, que la Banque de l'Algérie, sous la poussée de l'opinion publique, des corps élus algéro-tunisiens et de la presse algérienne et tunisienne — notre journal en tête — s'était enfin décidée à ramener à 5 1/2 pour cent le taux de 6 qu'elle nous faisait payer depuis décembre dernier, mais nous n'avons pas confirmation de la décision.

Cette diminution de 0,50 est encore insuffisante bien qu'appréciable, aussi nous ne cessons de réclamer tant que le taux ne sera pas ramené à 5 pour cent. Et nous prions nos amis de ne pas désarmer afin d'éviter le retour de pareil agissement qui peut se renouveler à tout instant. Il faut qu'à l'avenir nous soyons à l'abri des fantaisies d'un directeur qu'il soit Moreau ou non moreau à tout bon sentiment.

JEAN-SANS-PEUR.

BILLET DE LA SEMAINE

### Au pays des braves gens

On nous a raconté une histoire tellement invraisemblable, que nous n'entendons nous en faire l'écho que sous les plus expresses réserves, nous engageant, d'ores et déjà, à insérer tout démenti qui nous serait envoyé. Mais si le fait était exact, il prouverait qu'il y a des honnêtes gens sous toutes les latitudes et des séquestres judiciaires qui mériteraient autre chose que de faire partie de la grande famille des auxiliaires de justice.

Il y a une vingtaine d'années, un homme estimé de toute la colonie française de Tunis achetait dans le contrôle de Sousse une propriété de 30 000 francs qu'il régla rubis sur ongle, mais pour des motifs que nous ignorons, l'acte fut rédigé au nom d'un tiers — son associé, — dit-on.

Plus tard, l'acheteur réel, ayant subi des revers de fortune, fut mis en état de liquidation judiciaire et la propriété placée sous séquestre. Il y a de cela dix ans. La mort survint au moment où cet honnête citoyen, qui avait abandonné un actif supérieur à son passif, allait pouvoir reprendre sa propriété, car il ne fera de doute pour personne que le propriétaire d'un immeuble est bien celui qui l'a acheté et payé à beaux deniers comptant. Comment se fait-il que le séquestre judiciaire n'ait pas eu assez d'honnêteté au cœur pour aviser la famille du défunt, faire cesser sa mission et la mettre en possession de l'immeuble qu'il a continué de gérer et dont le plus clair des revenus serait passé dans sa poche ou celle de celui au nom du-

quel la propriété aurait été acquise, à tel point que les deux particuliers aujourd'hui s'en croient les réels propriétaires. Peut-être attendent-ils le jour de pouvoir faire immatriculer à leurs noms, par quelque moyen habile mais peu honnête.

Nous laissons à nos lecteurs le soin de qualifier l'acte de ces deux personnages et au Parquet, de qui dépend le séquestre en question, de prendre à son égard les sanctions nécessaires et sévères qui s'imposent.

LE SEMAINIER.

### NOS ÉCHOS

Notre Rédaction

Nous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier, M. J. Ganoua a cessé d'appartenir à notre rédaction.

Il a été remplacé par M. J. VÉHEL, qui collaborait depuis plusieurs années à notre journal.

Nous profitons de cette circonstance pour rappeler que tout ce qui concerne la "Petite Tunisie Socialiste" doit être adressé au Directeur.

**Le citoyen Lagrosillière.** — Notre ami le citoyen Lagrosillière, député de la Martinique, est arrivé mercredi soir à Tunis par le train d'Algérie venant en dernier lieu de Constantine et Souk-Ahras, il s'est embarqué vendredi à bord du "Carthage" pour rentrer en France.

Le citoyen Lagrosillière a été chargé par le parti socialiste unifié au Parlement concurrentiel avec ses collègues Charles Dumas, Mauger et Doisy de se livrer à une enquête sur la question indigène et les abominables spoliations dont sont continuellement victimes, les musulmans de toute l'Afrique du Nord, ainsi que sur les actes de barbarie — le mot est bien de circonstance — auxquels ils sont souvent soumis.

Comme notre ami Charles Dumas, le citoyen Lagrosillière a emporté de nombreux documents pour une nouvelle interpellation générale qui sera déposée très incessamment au nom du parti socialiste unifié.

**Au Gouvernement général.** — Notre ami M. Chervin, ancien chef de bureau à la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation et Directeur de l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis, qui, à la suite d'un concours récent, avait été nommé Directeur de l'Ecole d'Agriculture de l'Yonne, a été adjoint au directeur de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation du Gouvernement général de l'Algérie, en vue notamment de l'organisation des services de recherches, d'expérimentation et d'étude agricoles de la colonie.

M. Chervin est une victime de l'intervention de M. Paul Bourde en faveur de M. Marès qui fut sous ses ordres alors que ce budgetivore — c'est de M. Bourde que nous parlons — dirigeait l'Agriculture et le Commerce tunisiens et, comme certains requins parlementaires, s'octroyait quelques milliers d'hectares de bonnes terres raflées aux indigènes ! Et dire que certains de nos amis indigènes d'Algérie et de Tunisie ont placé leur confiance en des hommes comme lui qui aiment les arabes comme Avinain aimait ses enfants qu'il tuait pour leur conserver un père.

**Hyménée.** — Jeudi a eu lieu le mariage de M<sup>lle</sup> Suzanne Lecore-Carpentier, fille de notre excellent confrère et ami, avec M. Arthur Atger, contrôleur civil suppléant à Maklar.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le pasteur Cabantous au Temple de la rue d'Italie. En raison d'un deuil récent la cérémonie s'est passée dans la plus stricte intimité.

Nous adressons nos biens cordiales et sincères félicitations à M<sup>me</sup> et M. Lecore-Carpentier et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

**Les 60.000 francs de l'Archevêché.** — Il y a une dizaine d'années environ, que, dans les colonnes de la *Petite Tunisie*, notre collaborateur Jacques Bahar signala la subvention du Gouvernement tunisien à l'Archevêché de la Régence, le parti républicain entreprit une vive campagne pour la suppression de la dite prébende.

Le Gouvernement, à qui l'on suggérait l'idée de consacrer ces 60.000 francs à la construction d'écoles pour tant de gosses qui poussent sans trouver où s'instruire, sembla « marcher ». Mais le pape fit « assavoir » qu'il n'hésiterait pas dans ce cas à remplacer l'Archevêque français de Carthage par un prélat italien, menaçant ainsi d'arrêter la francisation progressive de la bigote population étrangère de Tunisie.

Le Gouvernement fit comprendre au prisonnier volontaire du Vatican que l'expulsion « n'était pas faite pour les chiens » et que le prélat italien qui deviendrait primate d'Afrique en partirait.

Nous ne savons ce qu'il est advenu ensuite, sinon que la subvention eût pu dire, comme feu Mac-Mahon :

« J'y suis, j'y reste. »

Les vagues républicaines et libres-penseuses déferlent sur cette falaise sans parvenir à l'effriter, et comme Sœur Anne, on ne voit rien venir.

Ne pourrait-on, puisque la chose paraît momentanément hérissée d'obstacles, se résoudre et se contenter de réduire cette subvention à titre d'indication pour l'avenir ?

Cette réduction, proposée par un de nos confrenciers consultatifs et votée sans ambages, constituerait un pas en avant vers la suppression totale de toutes les subventions grandes ou menues en faveur des œuvres confessionnelles florissant sous le protectorat de la France républicaine et laïque.

**Brillant avancement.** — M. Tony Raymond, sous-directeur au Ministère des Travaux publics, et qui remplissait depuis plusieurs années aux Chemins de fer de l'Etat, avec une distinction remarquable, les fonctions de secrétaire de la direction, est nommé secrétaire général des Chemins de fer de l'Etat.

Toutes nos félicitations au distingué fonctionnaire qui est un enfant de l'Algérie.

**Aux wagons-restaurants.** — Dans les wagons-restaurants de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits qui desservent les diverses lignes d'Algérie-Tunisie, il existe un compartiment où il est expressément défendu de fumer.

Alors pourquoi tolère-t-on que ce compartiment soit transformé en tabagie au grand ennui des personnes que l'odeur du tabac incommode ?

Même plus. Pourquoi certain agent supérieur de la Compagnie se permet-il le premier d'enfreindre cet ordre ?

Nous prions qui de droit de faire respecter la défense de fumer ou si celle-ci n'est plus mise en application, d'enlever la plaque qui se trouve au-dessus de la porte ; de cette façon les voyageurs sauront à quoi s'en tenir et ceux qui ne peuvent supporter l'odeur de la fumée du tabac s'abstiendront de prendre leurs repas aux wagons-restaurants.

**Un juif saint catholique.** — La catholicité entière a célébré avec éclat, le mois dernier, un anniversaire quelconque d'un nommé Frédéric Ozanam, fondateur des pieuses conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Les organes bien pensants lui avaient

### Pour l'abonnement à "l'Humanité"

L'Humanité fait un appel à tous les socialistes. Nous ne saurions trop engager nos amis à y répondre en faisant une propagande de tous les instants en faveur du vaillant journal socialiste de Paris :

Nous avons, à l'heure actuelle, 8.075 abonnés.

Le 15 janvier, avant notre transformation nous en avions 4.600.

Depuis que l'Humanité est à 6 pages, nous avons donc reçu près de 3.500 abonnements nouveaux.

Nous sommes heureux d'enregistrer cette preuve de sympathie et d'intérêt que nous ont donnée les travailleurs de province et de Paris.

Mais nous croyons devoir rappeler à nos amis qu'au moment où nous lançons l'Humanité à six pages, nous avons prévu qu'il nous fallait, pour équilibrer notre budget nouveau, DIX MILLE ABONNÉS.

Ces dix mille abonnés, nous les aurons facilement si, partout, les organisations socialistes et les militants veulent continuer l'effort qu'ils ont fait pour nous jusqu'ici.

Encore à eux et nous leur proposons deux moyens pour nous aider à recruter des abonnés nouveaux.

Nous leur demandons : premièrement, de nous envoyer des noms de citoyens sympathiques à notre mouvement et susceptibles de devenir des abonnés de l'Humanité.

Aux citoyens qu'ils nous désigneront ainsi nous ferons le service du journal pendant cinq jours. Au bout de cinq jours, nous les inviterons par une circulaire à s'abonner et nous leur ferons présenter une quittance d'abonnement de deux mois.

Nous demandons ensuite à nos amis d'afficher nos affiches-appels invitant les travailleurs à s'abonner à l'Humanité.

Ces affiches, que nous avons fait tirer en lithographie bistre sur blanc, rappellent en quelques mots les qualités de l'Humanité à six pages et indiquent que tout abonné d'un an reçoit une prime.

Nous les envoyons franco. Elles sont au format double colombier et ne sont pas timbrées (timbre à 0 fr. 24).

Conformément à la décision du dernier Conseil national, nous demandons à toutes les sections, à tous les groupes à tous les militants qui veulent le développement et la prospérité du grand quotidien socialiste, de nous demander ces affiches, de les timbrer et de les faire poser sur les murs de leur commune.

Jamais, comme à l'heure actuelle, ne s'est fait sentir la nécessité d'une grande presse socialiste.

Tous ceux qui se dépensent pour rendre l'Humanité plus forte en développant le nombre de ses abonnés peuvent être certains qu'ils auront recours au moyen le plus efficace pour lutter contre le retour offensif de toutes les réactions : réaction sociale et réaction militaire.

L'HUMANITÉ.

consacré de très longues colonnes et jusqu'à l'austère journal *le Temps*, du protestant Hébrard, qui s'était particulièrement prodigué en éloges plus dithyrambiques, s'il est possible, que les feuilles les plus conservatrices.

Ici même, à Tunis, le follicule cléricafard hebdomadaire ne tarissait pas sur les vertus du saint homme, dont il nous ressassait les oreilles.

Le plus curieux, à ce propos, c'est que le héros de ces réjouissances des-

# ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

*ce d'une famille juive qui s'appelait jadis Hausannam.*

Le nombre des écrivains chrétiens ayant rappelé les origines de l'ancien professeur en Sorbonne fut insignifiant.

Seul notre éminent confrère M. Henri Joly, dans un grand article publié dans le Figaro, et consacré au fondateur des fameuses conférences charito-religieuses, a signalé ce détail bien intéressant.

Et la presse juive entière exulte et triomphe, se flattant que le judaïsme ait donné, depuis le doux Jésus, tant de grands hommes à la chrétienté.

Que deviennent, en effet, les fameuses théories antijuives sur l'influence de la race, puisque l'un des meilleurs serviteurs modernes de l'Eglise catholique est le propre descendant de ces juifs abhorrés ?

Les antisémites ont préféré ne pas ouvrir la discussion à ce sujet, et laissent dans l'ignorance leurs lecteurs qui, en acclamant, la semaine passée, Frédéric Ozanam, s'imaginaient naïvement honorer un vieux Français de race bien française.

C'est un très vilain tour, donc, que notre excellent confrère du Figaro a joué à nos réactionnaires.

**Aux Stations Hivernales.** — Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. Martz vient d'être nommé administrateur-délégué de la Compagnie des Stations Hivernales Africaines, en remplacement de M. Guy de Farconnet, que ses fonctions de directeur du Casino Municipal de Nice retiennent dans la Métropole.

Nous adressons à notre ami M. Martz nos bien sincères félicitations.

**Aux auteurs anonymes.** — Nous tenons à prévenir les amateurs d'articles ou de lettres anonymes, surtout lorsque des personnes sont mises en cause, qu'ils aient à se dispenser de nous faire parvenir leurs écrits. Nous refusons toute relation avec les lâches qui n'ont pas le courage de leur opinion. Que l'auteur de la note visant un docteur des environs se le tienne pour dit — ainsi que les autres.

**Heureux veinard.** — Il y a quelques années, peut-être quelques mois, un vol important de deniers publics fut commis dans une bourgade tunisienne. Les auteurs furent découverts, arrêtés et justement punis. Mais la somme dérobée ne fut jamais découverte. Cependant depuis la condamnation des coupables la victime, sans l'être, du vol, paraît comprendre la vie sous un autre angle et trouve qu'elle est plus intéressante que jamais. Ses amais culinaires ou autres et régaler ses amis. Honni soit qui mal y pense.

**Conférence historique.** — Dimanche 11 mai, notre confrère M. Gaillard, membre de la Conférence Consultative, a fait au local de l'Amirale de l'Alliance, une causerie très documentée sur la guerre de 1870-71.

Devant un auditoire particulièrement nombreux et où l'on distinguait beaucoup de dames et de jeunes gens, le conférencier intéressa vivement, pendant près de deux heures, par ses citations, ses anecdotes et surtout par l'émotion patriotique qu'il sut communiquer à tous.

Il fit une allusion discrète à la situation actuelle et sut trouver des mots qui déchaînèrent les applaudissements unanimes de la salle.

En le remerciant, le docteur Darius Scialom, président de la Société, lui donna l'assurance qu'à l'occasion la jeunesse tunisienne saurait faire son devoir et être à la hauteur de la jeunesse de la Métropole.

Et c'est au cri de « Vive la France ! » que la foule s'écoula lentement.

**La Banque de l'Algérie et la presse.** — L'élévation à 6 o/o du taux de l'escompte par la Banque de l'Algérie est, en effet, ruineux pour l'Algérie.

Elle arrête les affaires. Elle en empêche beaucoup. Elle grève, d'une façon terrible, le budget de ceux qui ne peuvent pas se passer des banques.

Il est temps que la Banque de l'Algérie réalise très rapidement ce taux à son chiffre normal.

L'Algérie ne peut continuer à payer un tribut aussi lourd. Nous prions instamment la Banque de l'Algérie qui a rendu tant de services à la colonie, de lui rendre celui que les Algériens attendent d'elle en ce moment.

(Le Républicain), de Constantine.

**A vendre** 150 actions de la Société des Mines de Charren, libérées de 50 fr., à 10 fr. Ecrire à M. F. Durval, 128, boulevard de Courcelles, Paris.

**Passez l'été** dans la Haute-Savoie et vous revendrez avec une santé florissante.

Hôtels-pensions pour toutes les bourses depuis 3 fr. 50 par jour, tout compris.

Pays sain, agréable, frais, cure de lait, d'altitude, eau minérale, etc., etc.

ARQUEBUSADES

## L'HOMME ET LE CHIEN

L'homme, ingrat et de sentiments fort chiche, Pour tout remerciement offrit au chien La niche ;

Le chien, partageant son unique bien, A l'homme, en retour, donna sans astuce La puce.

Lucien DANZEL.

Rouen, 9 mai 1913.

## Une convention avec Gafsa

L'Officiel du 3 mai contient un décret du 30 avril approuvant la convention passée, le 31 mars dernier, entre la Direction générale des Travaux publics et la Compagnie des Phosphates et du Chemin de fer de Gafsa, relative aux travaux complémentaires de la ligne de Sfax à Metlaoui.

Nous avouons très sincèrement et très humblement que nous n'avons pas pu nous rendre compte, dans ce décret ambigu, si la Compagnie est exonérée de l'obligation de doubler la voie à partir d'un certain chiffre de recette kilométrique ou si elle ne l'est pas.

Ce serait, dans ce cas, un cadeau appréciable dont elle aurait bénéficié et dont nous ne saurions trop la féliciter.

## Le futur Musée de Tunis

Sans avoir recours au Mécène attendu

La question de la création d'un musée dans Tunis a souvent été agitée sans recevoir, jusqu'à présent, même l'ombre d'une solution ou d'une simple mise à l'étude.

On trouve généralement que le Musée Alaoui du Bardo et le Musée Lavignerie de Carthage, quoique situés dans la banlieue immédiate de la capitale, ne sont point à constante portée des visiteurs, obligés à un déplacement parfois incommode.

Et c'est pour cela que, depuis longtemps, l'on avait songé à fonder, dans la cité même, un établissement qui, loin de concurrencer ses aînés, viendrait, au contraire, se juxtaposer à eux et les compléter harmonieusement.

La plus récente manifestation de velléité de cette fondation a été formulée par le docteur Carton, président de l'Institut de Carthage, qui, lors de l'inauguration du récent Salon tunisien de 1913, demanda carrément à notre Résident Général de donner le coup de pouce nécessaire à cette œuvre de haute utilité. Dans sa réponse, M. Alapetite avait finement fait entendre au quémendeur que bien d'autres sujets plus pressants appelaient l'attention du Gouvernement du Protectorat, dont les ressources ont déjà des destinations impérieuses. Il ajouta encore que « seul un Mécène généreux pourrait nous doter du Musée tunisois de nos rêves. »

Mais comme les Mécènes, en ce doux pays de Tunisie, ne font point, nous risquons fort d'attendre plus longtemps encore que sœur Anne, de légendaire mémoire.

Alors — puisque pareille installation serait si profitable à tous — pourquoi ne chercherions-nous pas ailleurs une solution élégante, peu coûteuse et d'une application relativement facile ? D'autant plus que si les Mécènes sont rares, les bonnes volontés, Dieu merci, sont nombreuses chez nous.

Que l'Administration se contente de trouver un local adéquat, même peu somptueux au début : à la condition qu'il soit vaste. Le quartier où il serait situé importe peu, et les salaires de gardiennage seraient amplement récupérés par un faible droit d'entrée à la portée des bourses les moins riches.

Que mettrait-on dans ce Musée ? Ah ! voilà !... Eh bien, beaucoup de choses, ma foi ! Tout d'abord une collection d'animaux, insectes et oiseaux de toutes sortes, empaillés, toute la faune tunisienne, collection uni-

que en son genre, que l'excellent naturaliste bien connu, M. Blanc, offre vainement à la Ville depuis tant d'années.

Ensuite, une autre collection, de pierres et minéraux, provenant de montagnes diverses, que M. Vassel possède et qu'il s'était offert de céder, gracieusement, au premier musée tunisois qui se créerait.

Puis, il y aurait une galerie du costume en Tunisie à travers les âges, costumes riches, que les tailleurs des souks offriraient gratuitement, à la condition qu'on indiquât leur nom sur leurs offres.

Puis encore, nous aurions des photographies en masse, données par nos meilleurs artistes professionnels ou amateurs, entre autres MM. Joseph Valensi, Samama-Chikly, Garrigues, Soler, etc.

Et, enfin, une foule d'objets originaux ou antiques, des tableaux, statuettes, travaux locaux et curieux, etc., apportés par de généreuses personnes, dont une étiquette sur l'objet mentionnera les noms, ce qui chatouillera leur amour propre.

Comme on le voit, l'Administration n'a qu'à fournir le local nécessaire et nous nommer membre de la Commission d'organisation... et l'installation d'un Musée à Tunis-ville serait chose accomplie en deux temps et trois mouvements.

J. VÉHEL.

Lagrosillière poursuit son enquête à Constantine

Constantine, 13 mai. — Du correspondant particulier de l'Humanité. — Le citoyen Lagrosillière était hier à Constantine, poursuivant son enquête sur la question indigène.

Au groupe socialiste où il a, dans la soirée, exposé ses vues sur ce sujet, il a été chaudement acclamé par tous les camarades qui sont unanimement d'accord avec lui dans l'œuvre de justice entreprise et qui ont été heureux de la sympathie manifestée par lui pour le mouvement socialiste en Algérie. — SAGE.

## Qui n'a rien commandé ne doit rien

On écrit de Cette à un journal régional :

« Un certain nombre de Cettois viennent de recevoir par la poste une montre en métal bronzé, qu'ils n'ont pas commandée. La maison expéditrice leur réclame une somme de 16 fr. 75 pour la valeur de cet objet. Nous croyons devoir prévenir nos concitoyens que cette montre est cotée commercialement à un prix bien inférieur. Et nous espérons qu'ils ne seront pas assez naïfs pour exposer même le coût d'un timbre dans le but de renvoyer l'objet à son expéditeur ; le moins qu'ils puissent faire est de faire suivre le remboursement des frais. »

Cet entrefilet a d'autant plus retenu l'attention du syndicat des horlogers de Marseille que sa population fut, elle aussi, exploitée par le même procédé, il y a peu de temps. A ce point même qu'il crut utile de faire imprimer une circulaire, qui fut répandue à des milliers d'exemplaires.

Il y était dit, notamment, à l'adresse de ceux qui, n'ayant rien commandé, avaient reçu des montres ou des bijoux par la poste :

« N'étant pas les serviteurs de ceux qui vous les ont adressés, vous n'êtes pas obligés de les leur renvoyer. »

Il faut que ce soit l'envoyeur lui-même ou un fondé de pouvoirs avec procuration spéciale qui vienne réclamer l'objet. Un jugement a même été rendu dans ce sens.

**La PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout.**

**La réclamer partout, tous les mardis matin.**

INCOMPATIBILITÉS

## Finance et Politique

Autrefois, le parti républicain se faisait honneur d'insérer dans son programme démocratique un article visant les « incompatibilités parlementaires ». On déplorait alors et on répudiait les compromissions inévitables de la politique et de la finance, du mandat parlementaire et des mandats administratifs. Depuis, les choses ont bien changé. Feu Rouvier a fait école ; les Aynard, les Brice ont suscité une émulation sans pareille au sein du Parlement. Tout ancien ministre est aussitôt investi de la présidence de quelque Conseil d'administration. Les Mougeot, les Lebon, les Cuvinat, les Jules Roche, les Doumer, les Caillaux, les Chauley ne se contentent plus — ils sont légion : ceux qui ne sont pas pourvus aspirent à l'être.

On annonce que le Comptoir d'Escompte de Mulhouse convoque une assemblée générale pour lui soumettre un projet de fusion des succursales françaises en une banque indépendante au capital de 100 000 000 de francs et que la présidence du nouvel établissement a été acceptée par M. Georges Cochery, ancien ministre des Finances, président de la Commission du budget. M. Jules Siegfried, député du Havre, serait nommé vice-président.

Partout c'est la même tendance : concentration des banques moyennes en de grands établissements qui aspirent à entrer dans le consortium de la haute banque ; et liaison de plus en plus étroite des puissances parlementaires et des puissances financières.

LA

## HERNIE

Une belle découverte — Ses résultats. — Ses preuves

La hernie n'est pas plus aujourd'hui d'infirmité terrible et incurable qu'elle était depuis de longs siècles.

Il faut que les blessés se persuadent bien de cette idée que, dans l'état actuel de la Science, personne ne doit plus souffrir d'un effort.

Depuis la nouvelle découverte du grand spécialiste de Paris, M. A. Claverie, la hernie peut être considérée comme définitivement vaincue.

Ses nouveaux appareils brevetés, bien appliqués et bien surveillés, permettent désormais d'obtenir la réduction définitive de l'infirmité sans douleur, sans gêne, sans arrêt de travail.

Légers, souples, imperméables, d'une puissance de contention unique et toujours facilement supportée, ils procurent dès leur application, l'occlusion intégrale de l'ouverture herniaire en favorisant toutes les chances de guérison définitive.

On connaît l'œuvre du renommé praticien dont la haute compétence fait autorité, et l'on sait que les nouvelles créations dont il a enrichi l'arsenal herniaire ont été portées par plus de deux millions de blessés et sont recommandées et appliquées journellement en France et à l'étranger par plus de 4 000 docteurs médecins de mes confrères.

De telles garanties se passent de commentaires.

Mais il est des preuves plus probantes encore : ce sont les témoignages enthousiastes des innombrables blessés qui ont eut recours au grand Spécialiste et qui, spontanément, lui ont publiquement signifié leur reconnaissance.

Ces preuves vivantes qui constituent un document absolument nouveau et d'un intérêt exceptionnel, le grand Spécialiste s'est décidé à les réunir et à les publier dans un petit volume qu'il considère comme le véritable LIVRE D'OR de son œuvre et auquel chacun peut se reporter, comme du reste au célèbre « Traité de la Hernie » où il a consigné les résultats de sa haute expérience professionnelle.

Il suffira aux lecteurs de la Petite Tunisie d'en faire la demande à M. A. Claverie, 234, faubourg Saint-Martin, à Paris, pour qu'il leur envoie gratuitement et discrètement ces deux ouvrages du plus haut intérêt ainsi que tous conseils désirés.

Tous ceux qui sont atteints de hernies ont intérêt à lire attentivement ces pages instructives ; ils y verront les dangers que présente la hernie, lorsqu'elle est mal soignée. Ils verront d'autre part que, prise à temps et avec les moyens dont on dispose depuis les travaux de M. A. Claverie, il leur est facile, non seulement d'en conjurer les dangers, mais de se débarrasser d'une façon définitive de cette malencontreuse infirmité et de recouvrer pour l'avenir l'intégrité complète de leurs forces ainsi que la vigueur et l'endurance de leurs jeunes années.

Docteur J. BOSSARD, de la Faculté de médecine de Paris.

## Pour nos commerçants

Nous croyons devoir attirer l'attention de nos commerçants sur certaines obligations créées par l'application de la loi sur la répression des fraudes.

En effet, nous avons pu remarquer que la plupart de nos négociants sont en retard et cela sans qu'ils s'en doutent eux-mêmes. Aussi, nous nous faisons un devoir de les mettre en garde contre des ennuis qui n'auraient pas de leur arriver, un jour ou l'autre, s'ils ne se mettent en règle.

Depuis le 1er octobre dernier, le commerçant peut vendre sa marchandise selon les procédés suivants :

1° Avec indication du poids net sur les emballages ;

2° Avec indication du poids brut sur les emballages en mentionnant la tare ;

3° A l'unité de mesure, c'est-à-dire au paquet ou à la boîte.

Ces dispositions ne concernent que les produits alimentaires.

Nota. — Il y a tromperie lorsque le commerçant donne un paquet d'une contenance brute sans le spécifier au client qui lui demande 200 ou 500 grammes, etc., d'une marchandise qui devait être livrée poids-net.

La loi est formelle et veut que toute vente de pâtes, café, thé, tapioca, cacao, etc., soit faite au poids et non au paquet ; en conséquence, chaque paquet de ces produits qui vend l'épicier doit porter le poids net indiqué en chiffres connus ; en cas de vente poids brut, le poids brut et la tare doivent être indiqués sur le paquet.

Il est essentiel que nos négociants exigent désormais de leurs fournisseurs la livraison des marchandises conforme à la loi, s'ils veulent être à l'abri de tout ennui.

Nous publierons, dans un prochain numéro, le texte in-extenso de la circulaire ministérielle n° 21, du service de la répression des fraudes qui concerne plus spécialement la vente au détail et, par suite, intéressera spécialement les commerçants et fera connaître à ceux qui les ignorent les obligations que la loi a créées.

## Crock-Notes

D'un extrême à l'autre

On reproche au Tribunal de Tunis, dit le Crock Français, de ne plus vouloir ratifier, lorsqu'il y a suspension de paiement, les accords intervenus entre débiteurs et créanciers.

Or, l'an dernier, en lui faisant un grief de se montrer trop indulgent à l'égard des débiteurs ! Et, en effet, il avait sauvé de la faillite des individus fort peu intéressants dont la comptabilité fabriquée, dit-on, à la dernière heure, manquait totalement de sincérité.

A tout prendre, nous préférons la deuxième manière de nos magistrats. Leur sévérité fera réfléchir certains personnages peu scrupuleux, et nous ne verrons plus des liquidés vivre largement sans travailler, de l'argent qu'ils ont volé à leurs créanciers.

Nous demandons, dans un précédent numéro, s'il n'y avait pas dans l'arsenal de nos lois aucun article du Code permettant d'atteindre un « failli » qui se soucie autant de ses créanciers que de sa première paire de chaussettes sales.

Notre statue P. Thomas

On est en train de monter la statue Philippe Thomas sur la place de la Gare.

De quel côté va-t-on l'orienter ?

C'est la question que tous les passants se posent.

Fera-t-elle face à la gare dont la démolition stupide est, paraît-il, projetée ?

Regardera-t-elle la rue de Russie ou du côté de la Résidence ? Cette dernière façon de la placer serait la meilleure, espérons qu'on l'adoptera.

Sousse

On dit... que le président de la Chambre Mixte du Centre, fidèle à ses principes de toujours conduire l'eau à son moulin, vu l'entêtement de la Compagnie des Ports à vouloir construire la quatrième voie de la Marine trop loin des Bâtimens des Magasins généraux dont M. Guillemard est le directeur, fait demander, par l'honorable Compagnie qui lui préside avec autant d'activité que de talent, la construction d'une cinquième voie qui desservirait les susdits bâtimens, permettant ainsi à la Société des Magasins Généraux d'avoir une voie à sa disposition sans bourse délier.

# STÉPHANE REVOLON

Successeur de DURIEUX & REVOLON

6, Rue de Rome

VASTES ENTREPOTS  
Rues de la Loire et du Var

Quincaillerie, Ferronnerie, Armes de chasse

**OUTILS AGRICOLES**  
FONTE, FER ET ACIER

On dit aussi que la Compagnie des Ports ne l'entend pas de cette oreille.

Nous allons ouvrir une enquête et nous en reparlerons.

— On dit... que pour favoriser les susdits Magasins Généraux, sur la demande du Président de la Chambre Mixte, interdiction a été faite à la Compagnie des Ports de louer ses terrains de l'épi nord pour la prochaine campagne de céréales.

Les négociants en grains de la ville, lésés dans leurs intérêts, auraient décidé de boycotter les Magasins Généraux.

All right! Dent pour dent. (Le Sahel)

Réjane à Tunis

Demain mercredi et après-demain jeudi, la prestigieuse artiste Réjane et l'excellente troupe de son théâtre de Paris, donneront, au Théâtre Rossini, l'œuvre fameuse de MM. P. Berton et M. Simon, et *Alsace*, la pièce sensationnelle de MM. G. Leroux et L. Camille, qui a eu un si retentissant succès dans le monde entier.

Nul doute qu'il n'y ait foule pour aller se délecter à l'audition d'une des premières troupes théâtrales de la Métropole.

Les pensions militaires des indigènes

PARIS, le 16 mai. — On a distribué un rapport fait par M. des Lyons au nom de la Commission des pensions civiles et militaires chargée d'examiner le projet de loi modifiant la loi du 11 juillet 1903 sur les pensions militaires des indigènes d'Algérie et de Tunisie. Le rapporteur conclut à l'adoption du projet dont voici le dispositif :

Article premier. — A partir de la promulgation de la présente loi, les indigènes servant dans les troupes de l'Afrique du Nord ainsi que ceux de la compagnie de gendarmerie de Tunisie, auront droit à une pension proportionnelle lorsqu'ils auront accompli seize ans de service. Les pensions proportionnelles, ainsi que les pensions de retraite pour ancienneté, pour blessures ou infirmités, seront décomptées d'après le tarif annexé à la présente loi.

Article 2. — Tout militaire indigène titulaire d'une pension proportionnelle reste à la disposition du Ministre de la Guerre pendant six ans, à partir de sa radiation du contrôle. Les obligations militaires des indigènes pendant cette période seront réglées par décret.

Article 3. — La présente loi ne modifie pas le tarif des pensions applicables d'office aux indigènes originaires d'Algérie ou de Tunisie, des régiments de tirailleurs ou de spahis (dispositions transitoires).

Article 4. — Les hommes de troupe indigènes présents sous les drapeaux et comptant 15 années de service effectif à la date de la promulgation de la loi du 11 juillet 1903 conservent le droit à la pension liquidée sur la base du tarif annexé à la loi du 11 juillet 1899. Ceux qui, le jour de la promulgation de la présente loi, seront liés au service par un engagement à l'expiration duquel ils compteront douze ou quatorze ans de service, conservent le droit d'obtenir une pension au terme de ce engagement en vertu et conformément au tarif de la loi du 11 juillet 1903. Les hommes de troupe indigènes qui après la promulgation de la présente loi contracteront un nouvel engagement devront être avisés que leur pension sera liquidée d'après les tarifs annexés à la présente loi. Il sera fait mention de ces propositions dans le contrat d'engagement.

Article 5. — Sont abrogées les dispositions contraires à la présente loi.

Dans les arts

Nous avons eu le plaisir de revoir notre ami Millul, le phénomène vocal bien connu, de retour d'une tournée artistique à travers les concerts de l'Algérie, avec les Décharneux.

Rappelons que M. Millul est un des premiers enfants de Tunis qui aient réussi dans la carrière théâtrale.

— Notre ami, M. J. Belladina, disciple de Gutenberg de son métier, et très bon peintre amateur par vocation, expose actuellement, dans les vitrines de l'Imprimerie Rapide, une de ses toiles représentant une « marine ».

Tous nos compliments.

**Absinthe Berger**  
supérieure, saine, apéritive

**INDUSTRIE FUNÉRAIRE**  
Félix FISCHER

Tunis — 15, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

## SPECTACLES & CONCERTS

### Casino Municipal de Tunis

(PALMARIUM)

Directeur artistique : M. Charles Afrigan  
Mardi 20 mai 1913

Bureau : 8 h. 15 Rideau : 8 h. 45

Pour les débuts de :

Mlle Jane Jenatzy, première chanteuse — Mlle Le Guy, deuxième chanteuse — Mlle Mary Naldo, desclauzas — M. Virth, ténor — M. Mirat, premier comique marqué.

Première représentation de (reprise) :

LA FILLE DE MADAME ANGOT

Opéra comique en trois actes, de Clairville, Siraudin et Koning — Musique de Charles Lecocq.

Orchestre sous la direction de M. Gérard de Swert, premier chef.

### THEATRE ROSSINI

Deux grandes représentations de Réjane et la troupe de son théâtre de Paris

Mercredi 21 mai 1913, à 8 h. 30 du soir

Le gros événement théâtral de cette année : ALSACE

la pièce sensationnelle de MM. Gaston Leroux et Lucien Camille.

### Bulletin météorologique

Température du 11 au 20

JOURS	Mati	THERMOMÈTRE		PLUIE	Baromètre
		MINIMA	MAXIMA		
Mardi....	14	15	18	»	760
Mercredi...	15	17	20	»	761
Jeudi.....	16	16	20	»	760
Vendredi...	17	15	18	»	759
Samedi....	18	17	17	»	755
Dimanche..	18	16	16	»	757
Lundi.....	19	17	18	»	760

### Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, Avenue de Carthage — Tunis

Repas à la carte et à prix fixe.

Pension : 55 francs

### MAGASINS GÉNÉRAUX

ET  
ENTREPOT RÉEL  
de Tunis

Entrepôt réel, fictif & simple - Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la direction, avenue de la République.

### Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira TUNIS

### Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'École supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. — Service spécial d'expédition immédiate. Conditions avantageuses pour Sociétés. Exploitations minières, agricoles et industrielles.

Téléphone n° 553

Lire

### L'Humanité

Directeur : Jean JAURÈS

### La Bataille Syndicaliste

Quotidienne

10, Boulevard Magenta — Paris

### Le Courrier Européen

Directeurs : André Morizet et Paix-Seailles  
8, Boulevard des Italiens — Paris

### LES HOMMES DU JOUR

Directeur : Henri Fabre

20, rue Jean-Jacques-Rousseau — Paris

### Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

5, rue de la Casba, 5

près la Place de la Bourse au 1<sup>er</sup> étage

TUNIS

Service à la Carte — Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE

Spécialité des Ravioli et Cassata

Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples

Vin de Piémont — Vin du Chianti

## VENTE

au Palais, à Paris, le 31 mai 1913  
à 2 heures de l'après-midi

### CARRIÈRES de MARBRE DU MONT FILEILA

Sises Commune de PHILIPPEVILLE (Algérie)

Contenance : 38 hectares, 58 ares, 15 centiares

Mise à prix : 50 000 fr.

S'adresser, à Paris, à M<sup>rs</sup> Dulud et Beaugé, avoués, Houdart, notaire, et, à Philippeville, à M<sup>rs</sup> Pinchon, notaire, et M. Leclerc, ingénieur.

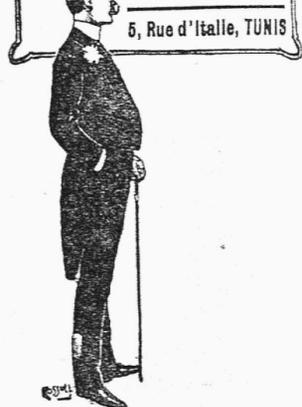
### AVIS AUX COLONS

M. Ernest CALO, négociant en céréales, rue Es-Sadikia, n° 15, informe MM. les Agriculteurs et Colons, qu'il est acheteur dans de très bonnes conditions de blés durs et tendres, avoines, orges et fèves livrables en mai, juin, juillet et août.

### VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS



## SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation, et voyez la vie joyeuse autour de vous sans l'entendre, hélas ! allez en toute confiance voir les appareils "ACOUTICON" qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux Etats-Unis une réputation splendide grâce à leurs mérites et à leur simplicité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A

GENERAL ACOUSTICON COMPANY,

6, Rue de Hanovre, 6, PARIS

## Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

TUNIS - 22, rue de Russie, 22 - TUNIS

Immeubles de rentes  
Constructions industrielles et rurales  
Arrosage — Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

## J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

Pianos PLEYEL  
et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"

300 francs avec facilité de paiement

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON  
ET A LA MÉDITERRANÉE

## Bains de Mer

DE LA MÉDITERRANÉE

Billets d'aller et retour, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, à prix très réduits, délivrés dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. du 15 mai au 1<sup>er</sup> octobre, pour les stations balnéaires désignées ci-après :

Agay, Antibes, Baudol, Beaulieu, Cannes, Cassis, Cette, Fréjus, Golfe Juan-Vallauris, Hyères, Juan-les-Pins, La Ciotat, La Seyne, Tamaris-sur-Mer, Le Grau-du-Roi, Menton, Monaco, Monte-Carlo, Montpellier, Nice, Ollioules-Sanary, Palavas, Saint-Cyr-Ladrière, St-Raphaël, Valescure, Toulon et Villfranche-sur-Mer.

Validité : 33 jours avec facilité de prolongation.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

1<sup>er</sup> Billets d'aller et retour individuels. — Prix : Le prix des billets est calculé d'après la distance totale, aller et retour, résultant de l'itinéraire choisi et d'après un barème faisant ressortir des réductions importantes.

2<sup>es</sup> Billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins deux personnes. — Prix : La première personne paie le tarif général, la deuxième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la troisième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets (individuels ou collectifs) quatre jours à l'avance à la gare de départ.

## MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. — CAMOIN frères propriétaires. — Se recommande aux voyageurs et touristes. — Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelletterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'Horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confection. — Maison Montelatucci, CHAMBON, successeur, Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

Gr. Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bières Poussot. Champignoles et Spatenbrau. J. Billiant, propriétaire.

200 repas par jour, RESTAURANT du ROSBIF. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe, Aven. Jules-Ferry.

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis

## "Argus de la Presse"

Fondé en 1879, le plus ancien bureau de coupures de journaux, l'Argus lit 12.000 journaux par jour. Ecrite, 37, rue Bergère, faubourg Montmartre, Paris.

Adresse Tél. : Achambure-Paris.

Téléphone : 102-62

## Pavillon BEAU - SÉJOUR

Carthage-Station

Restaurant de 1<sup>er</sup> ordre. — E. GIRAUD

## Mesdames

## HÉMAGÈNE TAILLEUR

Quartier :

Epoques Douleureuses, Irrégularités, Retards, Suppressions,

Soul produit scientifique Adopté

par les Hôpitaux de France et de l'Étranger

Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe

Lic. Professeur à l'École de Médecine, Ex-interne des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie.

La FLACO dans toutes les Pharmacies de France 2.25

P. e. mandat 2.25. Brochure explicative gratuite. Demande adressée à P. TAILLEUR, pharmacien à FONTAINEBLEAU (S.-et-M.)

Dépôt : Pharmacie FATTAGIOLI, av. de France, 7

## Le Courrier de la Presse

Bureau de coupures de journaux français et étrangers, fondé en 1889, 21, boulevard Montmartre, Paris (2<sup>e</sup>).

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : Coupures-Paris.

Téléphone : 101-50.

Imprimerie spéciale de la

Petite Tunisie Socialiste.

Le gérant, D. V. SCIALOM.

# Prix Fixe GALERIES SIMON Occasions remarquables

MAISON DE CONFIANCE VENDANT TOUT BON ET TRÈS BON MARCHÉ

TUNIS - 8, rue d'Italie — GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS — 8, rue d'Italie - TUNIS

MARDI, 20 mai 1913, et jours suivants

## Grande Vente-Reclame de Confections pour Dames

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Blouses lingerie, forme kimono, garnies dentelle valenciennne et broderie mains. Sacrifiées... 2 25	Peignoirs mousseline couleurs, forme empire, garnis bande impressions, large volant dans le bas. En réclame... 3 75	Pare-Poussières couverts côte fantaisie, orné piqué et gros boutons. Sans précédent... 6 90
Chemisettes linon blanc, garnie dentelle fil, petite plis et broderies mécaniques. En réclame... 2 75	Peignoirs percale couleurs, fond bleu ou noir à pois blancs, grand col, revers manches garnis dentelle et entre-deux. Sacrifiées... 6 75	Jupes toile polo et pékiné, forme nouvelle, nuances assorties, façon tailleur. En réclame... 6 90 et 5 90
Chemisiers batiste blanche, devant petits plis, cols et revers petits plis broderies mains, petites cravates noires. Pour la semaine... 3 90	Jolis Peignoirs en lainette, ornés bande fantaisie, grand col forme nouvelle, se fait en toutes teintes. Au choix... 6 90	Robes enfants, piqué coté, forme droite, décolletées en carré, garnies volant et entre-deux broderie. Taille de 45 à 60. En réclame... 2 75
Chemisiers en percale d'Alsace, pékiné noir et blanc. Sacrifiées à... 4 90	Sauts de lits nouveautés, tissu bulgare, garnis li-serés, boutons nattier. En réclame... 7 50	Robes enfants, toile écru, percale couleurs, garnies galon lavable et volant avec bande. Taille de 45 à 65. En réclame... 4 95
Kimonos lainette, dessins bulgares, garnis dépassants et boutons assortis le kimono... 2 25	Un lot Jupons assortis, en percale, pékiné, garnis lainette bulgare, avec bandes fantaisies. Prix exceptionnel... 2 45	Tablets fantaisie pour dames, en percale, toutes teintes, grand teint garanti. Le tablier... 0 95
Chemisettes foulardine couleurs, cols Robespierre, revers manches lingerie, garnies dentelle valenciennne, petits nœuds assortis. En réclame... 4 90	Jupons toile, imitation tussor, volants petits plis et bande bulgare. En réclame... 3 90	A PROFITER Cache-corsets en batiste blanche, garnis ruban, entre-deux et dentelle valenciennne. En réclame... 0 95
Chemisettes dentelle Glany, cols montants, petits nœuds noirs, entièrement doublés pongé soie. En réclame... 6 90	Jolis Jupons fourreau, satin soie lavable, en toutes teintes. Le jupon... 4 90	500 modèles de COLS lingerie, guipure et bulgare dernières nouveautés à des prix défiant toute concurrence
Assortiment considérable en blouses et chemisettes formes nouvelles en nanzouk, dentelles, voile, crépons, coton, et soie, fantaisie et unies, à des prix incroyables.	Jupons en tussor véritable garnis large volant petits plis. Sacrifiés au prix de... 5 90	Très grand assortiment de bas mous-seline et à jour toutes nuances, en coton, fil, mi-soie et pure soie.

Nombreuses occasions à tous nos Comptoirs. — Visitez nos étalages

# OXYGENEE CUSENIER

PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

## CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT Paul POTIN

DÉPOT : rue de Turquie au (Port)  
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia  
TÉLÉPHONE : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lif).

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés  
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.  
Dépôt à vue : 2 o/o

Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 o/o  
LOCATION DE COFFRES-FORTS  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de cinq francs par mois

## MAISON DE PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier  
Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis

Magasin de Vente : 22, Avenue Jules-Ferry — TUNIS  
Torches en feux de couleurs pour retraites aux flambeaux  
Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer  
Mèches de Sécurité pour Mines  
Fabrique à Borgel, route de La Goulette  
TÉLÉPHONE 430

## Société Générale de l'Afrique du Nord

Société anonyme — Capital 5.000.000 de francs  
Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger  
AGENCES A SOUSSE ET A SFAX  
Opérations de Bourse — Souscription sans frais aux émissions — Avances sur Titres — Encaissements et compte de Coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

## Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage  
ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du  
**BON DE CAISSE**  
qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

## Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville

**F. BERNET**  
TUNIS — 23, rue d'Italie, 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques  
Eaux Minérales, etc.  
LIVRAISONS A DOMICILE

## CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne  
**CHAUSSURES FAURE**  
habillées pour soirées  
**HAUSSURES FAURE**  
Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoches, chaussons  
**CHAUSSURES FAURE**  
Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes.  
14, rue d'Italie — TUNIS Succursale à Bizerte

## BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAX  
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit  
CHANGE DE MONNAIES  
Garde de Titres et Objets précieux  
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

## GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS  
Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médailles d'Or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

## MAISON A. MODIGLIANI

FONDÉE EN 1868  
AGENTS MARITIMES  
Affrètements — Assurances Maritimes — Embarquements et Débarquements  
Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAX  
Adresse Télég. : Maritime-Tunis Téléphone 74  
TUNIS — 5, Rue St-Charles, 5 — TUNIS

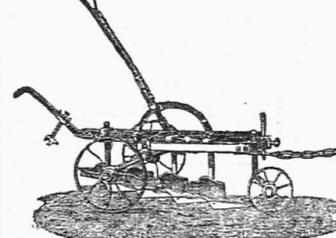
## Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES  
Arrivées et Départs de la Semaine  
ARRIVÉES  
Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.  
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.  
Mercredi à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.  
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.  
Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.  
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.  
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.  
DÉPARTS  
Dimanche à midi, service direct pour Marseille.  
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Sousse.  
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.  
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.  
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.  
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.  
N. B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

## Cie de Navigation Mixte Compagnie Touache -- Paquebots-poste français

AGENCE DE TUNIS  
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc  
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises  
Arrivée à MARSEILLE tous les dimanches 10 h. s.  
— à MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.  
— de PALERME, tous les mercredis à 4 h. m.  
— de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.  
— de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.  
— à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.  
Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.  
— de TUNIS pour PALERME, tous lundis à 4 h. s.  
— de PALERME pour TUNIS, tous mardis à 3 h. s.  
— de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.  
— de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. m.  
— de MARSEILLE pour Tunis, tous les mercredis à midi.  
— de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.  
— de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).  
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).  
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.  
Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.  
La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
Les Agents principaux : PEDELUPÉ Frères.

## R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

(R. WALLUT, G. HOFFMAN, associés)  
49, rue de Portugal — TUNIS  


DANS TOUS LES CAFÉS  
EXIGER LA BOUTEILLE  
M. BEMBARON, agent  
TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

## AGENCE DANNA

9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS  
Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes. — Embarquements et débarquements. — Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Gardes-magasin assurés. — Billets circulaires. — Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout. — Emballage de mobiliers. — Maison de confiance. — Entrepôts avenue de Londres prolongée : 30, rue de Montpelier, et rue du Caire. Téléphone 190.

## CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Société anonyme — Capital : 50 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France  
Agences à Sousse et à Bizerte  
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.  
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrement.  
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises, Chèques et Lettres de crédits sur tous pays, Location de coffres-forts, Change de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 3 o/o.  
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

## VILLA DE L'ARCHET

Hôtel, Pension de Famille  
à Saint-Cergues (H<sup>te</sup>-Savoie)  
Chambre & Nourriture comprise, 4, 50, 5 & 6 fr. par jour  
Cure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Vaudois. Vue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée. Centre d'Excursions  
A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. — A 35 minutes de Genève. — A proximité de Thonon, Evian, Genève, etc.  
Condition spéciales pour Famille  
Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues H<sup>te</sup>-Savoie  
ou au Journal pour les renseignements.

## Un martyr qui dure 30 ans! Le Pulsoconn - Macaoura l'en délivre en quelques jours

Si le temps des miracles n'était passé, ne croyez-vous pas qu'on pourrait crier au miracle ? Et cependant, dans le cas que nous allons citer tout s'est passé le plus naturellement du monde.  
Le massage intensif provoqué par le Pulsoconn font le massage frappé des milliers de fois par minute, a provoqué une intense circulation du sang et la suite dans les membres atrophiés, antérieurs, raidis. Mais la preuve la plus convaincante est celle de ceux qui sont guéris est plus éloquente que de pauvres explications :  
Sciaticque rhumatismale et Paralysie  
M. Marty, régisseur du domaine de Ropéquet, Verteuil-d'Agénais (Lot-et-Garonne), écrit ce qui suit : « Depuis plus de trente ans, je souffrais d'une sciaticque rhumatismale qui ne me permettait aucun mouvement ou position courbée. Je ne pouvais ni monter, ni rester assis en voiture. Je ne pouvais me chauffer sans le secours de ma femme. Je restais quelquefois étendus sans pouvoir bouger. J'avais consulté plusieurs médecins : aucun n'avait pu me procurer le moindre soulagement ; après avoir tout essayé, je voulus essayer votre appareil, lequel, après 30 séances m'a entièrement débarrassé de cette horrible torture. Mon cas



L'inventeur du célèbre Pulsoconn

Clinique Vétérinaire  
BONNEFONT, administrateur  
Basses — Chenil — Pension pour Chevaux et Chiens  
ROUTE DE L'ARIANA

Petites Annonces  
la ligne 0,25 la ligne  
Les petites annonces classées sont reçues aux bureaux du Journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes et être payées centimes au millième.

### PUITS

Devants sont Couverts  
LES PUIX DE LA SOCIÉTÉ PUIX, BOURGNE  
sont garantis par  
le DESSUS DE PUIX DE SÉCURITÉ  
en Aluminium et en fonte  
C'est la seule marque qui soit  
certifiée par le Service des Puits  
de la Ville de Paris  
L. JONET et C<sup>ie</sup> S<sup>rs</sup>  
LES PUIX DE LA SOCIÉTÉ PUIX, BOURGNE  
10, rue de la République, PARIS  
TÉLÉPHONE : 100.000

### BENGALINE

PEINTURE  
Email perfectionnée  
DEPOT :  
Droguerie Nationale  
Géme Fère et Fils  
6, rue d'Italie, 6  
TUNIS  
Représentant :  
J.-C. BONICI  
Rue d'Alger, 11  
TUNIS

vous a valu la vente de plus de 30 appareils dans la région. Je dois ajouter qu'un voisin, âgé de 42 ans, souffrait depuis 25 mois (assement de la moelle de l'os) de pouvant se remuer que comme un leurre. Après quelques applications de mon appareil, j'ai obtenu du soulagement. Le résultat, si sensationnel, vous a acheté un Pulsoconn. 2 mois après le malade montait au bourg, qui est à 2 kilomètres de sa demeure, alors que depuis deux ans il n'avait pu voir que le seuil de sa porte. Lequel y portait pour le faire prendre un peu d'air.  
Veuillez agréer mes très cordiales et saines salutations.  
N'hésitez donc pas à venir vous aussi essayer sur vous, à l'Institut de la Santé, vous produirez le merveilleux effet attendu.  
Quelle merveilleuse cure d'attente et d'efficacité peut-on donner. Venez, essayez, si cela ne vous produit pas l'effet attendu, vous rembourserez comme vous le voulez et il ne vous en aura pas coûté un centime.  
Le Pulsoconn est un appareil à prix réduit, simple, robuste, facile à utiliser, et de bon usage. Il est garanti par un brevet d'invention et de fabrication. Il est le seul appareil de ce genre qui soit utilisé par les médecins et les pharmaciens.  
Le Pulsoconn est un appareil à prix réduit, simple, robuste, facile à utiliser, et de bon usage. Il est garanti par un brevet d'invention et de fabrication. Il est le seul appareil de ce genre qui soit utilisé par les médecins et les pharmaciens.  
Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_

## Boulangerie-Pâtisserie Anglaise et Viennoise

Téléphone 449 **WAGNER & C<sup>ie</sup>** Téléphone 449  
24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8  
PATISSERIE DE 1<sup>er</sup> ORDRE — CONFISERIE FINE — CHOCOLATS  
Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages  
PBIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÉNAGE  
Crème Chantilly de France

# TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre  
Lumière électrique  
150 CHAMBRES ET SALONS  
Hôtel de premier ordre  
Lumière électrique  
Le plus bel Hôtel du littoral africain — Jardin d'hiver  
SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE